

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 79 (1943)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *De l'école active au culte de la paresse et de la discipline libérale au manque de discipline.* — Admissions ; démissions. — Service de placement. — Secours mutuels. — Société vaudoise de travail manuel. — GENÈVE : U. I. P. G. — DAMES : Assemblée générale du 14 avril. — Convocation. — NEUCHÂTEL : Comité central. — Fonds scolaire. — Convocations.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : MARCEL CHANTRENS : *Examen pédagogique des recrues (Exemple de préparation d'un thème d'examen).* — F. TISSOT : *Composition et psychologie.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD DE L'ÉCOLE ACTIVE AU CULTE DE LA PARESSE ET DE LA DISCIPLINE LIBÉRALE AU MANQUE DE DISCIPLINE (suite)

Méthode. — La meilleure est celle qui provoque chez les élèves le plus d'activité utile, productrice de travail. C'est, en d'autres termes, celle où l'élève travaille et où il le fait volontiers.

On a une tendance fâcheuse, chez nous, à considérer comme un bon maître celui qui déploie une très grande activité dans son travail ; on ne se demande pas si les élèves peinent d'autant. Je dirai, pour être un peu paradoxal, que le meilleur maître sera celui qui, avec le minimum de labeur, déclenchera chez ses élèves un maximum d'activité dans le travail.

Mais, me direz-vous, quelle est donc cette méthode merveilleuse ? Il faut être bien naïf pour y croire, en l'existence d'une telle méthode. Elle n'existe pas, parce que la méthode n'est rien, et parce que le maître est tout. C'est par l'application de méthodes ou de systèmes que l'école active, idée intéressante et vieille comme le monde, s'est mise à dégénérer. Des maîtres sincères, des pédagogues excellents ont parlé de leur travail. D'autres personnes, un peu naïves ou dénuées de bon sens leur ont demandé de s'expliquer en groupements nombreux, puis de préciser leur « méthode ». Et de généraliser la *méthode qui réussit*, le *système idéal*, sans se demander si l'on était bien au fait et s'il nous conviendrait. Disons-le en passant : reprendre et appliquer les méthodes « actives » de certains collègues exige du maître des qualités extraordinaires. On risque la catastrophe en manquant de prudence, et si l'on veut tenter un essai, il est sage de s'en tenir à une branche ou deux pour commencer.

Or on a souvent mal compris et pas assimilé ; dans l'école active, on a vu l'école attrayante, et tous les moyens furent bons pour y arriver. On cherche à plaire aux élèves : dans le choix de la matière, on évite ce qui est aride, comme si entre deux sujets, il ne fallait pas justement choisir le plus dur, celui qui demande le labeur le plus grand, parce que, une fois acquis, il donne aussi la satisfaction la plus grande, et parce que l'effort qu'il exige trempe mieux la volonté ; dans la méthode, on cherche ce qui plaira, on augmente le sucre sur la tartine jusqu'à en dégoûter les élèves ; c'est alors le début de la faillite ; le plaisir de l'effort s'enfuit, le libertinage s'introduit dans le travail, la paresse et la nonchalance règnent en maîtres. L'école attrayante est plus dangereuse que la suppression de l'école.

Mais en dessus de la matière à enseigner, en dessus des méthodes d'enseignement, il y a la personnalité du maître. Celle-ci reste entière et les méthodes, quelles qu'elles soient, valent ce que vaut le maître. S'il arrive à dominer sa classe, s'il arrive à établir un contact de sympathie et d'amour avec ses élèves, il est sûr de trouver chez eux des volontaires enthousiastes pour les travaux les plus ardu. Aucun travail n'est trop dur ou trop long, aucun effort n'est assez considérable, aucun sacrifice n'est suffisant. A défaut de cet amour réciproque et de cette personnalité qui s'impose, il n'est pas d'enseignement acceptable ; les jeux mêmes manquent de sel et tout travail pèse comme une condamnation.

Je ne dirai qu'un mot de la discipline car elle dépend de tous les facteurs dont nous venons de parler ; j'en dirai cependant un mot puisqu'on s'émeut et qu'on reproche parfois à l'école un manque de discipline.

Comme pour l'« école active », on s'est gargarisé d'un mot : *la discipline libérale*. Tout maître qui ne pratiquait pas dans sa classe une discipline libérale, n'était rien moins qu'un encroûté ou qu'une brute. Et chacun, selon son tempéramment, y alla de certaines libertés.

Dans plusieurs écoles où fleurirent de petits soviets, le maître devait s'estimer heureux si on lui demandait son opinion de temps à autre. Et puis, il y a aussi des démagogues dans l'enseignement : des maîtres qui veulent, par n'importe quel moyen, se faire bien voir de leurs élèves, passer pour « bons types ». Qu'ils ne se fassent pas trop d'illusions, leurs élèves les méprisent.

Soyons logiques : il ne faut pas demander à des enfants ce que des adultes sont incapables de réaliser. Il n'y a pire, en effet, qu'une société d'adultes sans direction, si ce n'est une classe sans discipline. Là encore, on a mal compris. Ce n'est pas *discipline libérale* qu'il fallait dire, c'est discipline *volontaire* ou *volontairement consentie*, ce qui est autre chose.

Dans la discipline, l'individu abandonne volontairement une partie

de sa personnalité parce qu'il est persuadé que c'est utile ou parce qu'il se soumet à quelqu'un qu'il respecte. Or la discipline libérale mal comprise conduit à tous les dangers : on discute le maître qu'on respecte moins ; on en vient à quelques licences, la politesse disparaît ; quelques écarts de savoir-vivre, insuffisamment réprimés peut-être, conduisent à l'irrespect, et le maître devient un copain, un peu gênant parfois.

Extérieurement, la classe n'est peut-être pas beaucoup plus bruyante ; elle n'en est pas moins ruinée, parce que le mal est profond ; il est grave, pernicieux, irréparable.

Cette absence de discipline volontaire conduit à la révolte sournoise ; les élèves deviennent raisonneurs, ils discutent de tout comme ils discutent le maître ; ses décisions sont commentées ; on devient frondeurs, susceptibles, méfiants. C'est le pire des maux que puisse atteindre l'école.

Mais là encore, là surtout, la personnalité du maître est déterminante.

Au fait, la discipline a cela de particulier que dans les classes disciplinées on n'en parle jamais, tandis qu'on en parle beaucoup là-même où on la cherche en vain.

R. M.

LISTE DES COLLÈGUES ADMIS DANS LA S. P. V. DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 1943

Aerny Francis, Champtauroz ; Badoux René, Le Vaud s. Nyon ; Blanc-Pache Madeleine, Prahins ; Bissat Renée, Vevey ; Cardinaux Marie-Louise, Saint-Légier ; Chapuisat Suzanne, Perroy ; Clément Lucienne, Ecoteaux ; Delapraz Yvonne, Vevey ; Dumartheray Juliette, Granges ; Egloff Alphonse, Monts-de-Corsier ; Malherbe Gabrielle, Dompierre ; Marguerat Alfred, Lausanne ; Martin André, Villars-Bozon ; Mermoud Elise, Combremont-le-Petit ; Meyer Marthe, Lausanne ; Moillen Pierrette, Corcelles près Payerne ; Morel Andrée, Gingins ; Siegrist Rose, Maraon ; Tappy-Apothéloz Cécile, Lausanne ; Viénet Jean, Roche ; Vittoz Ruth, Cuarnens ; Vincent Liliane, Peney-le-Jorat ; Vulliemin Charles, Commugny ; Yersin Emma, Rolle.

Très cordiale bienvenue à ces nouveaux membres.

QUELQUES COLLÈGUES NOUS ONT ENVOYÉ LEUR DÉMISSION

Bertholet Esther, Aigle (retraite) ; Besson Cécile, Pully (retraite) ; Court Louis, Villars-Bozon (retraite) ; Curchod-Emery Louise, Vevey (retraite) ; Duc Charles, Lausanne, pour fin 1943 (retraite) ; Favre Marguerite, Roche (retraite) ; Fauquex Jules, Villeneuve (retraite) ; Forel Auguste, La Tour-de-Peilz (retraite) ; Matter-Estoppey Marthe,

Montreux, pour fin 1943 (retraite) ; Müller Emilie, Gollion (retraite) ; Pahud Pierre, Lausanne ; Perroud Edmond, Ropraz (retraite) ; Porchet Louise, Saint-Légier (retraite) ; Roggen-Messeiller Marie, Vullierens ; Vallotton Suzanne, Lausanne, pour fin 1943 (mariage) ; Widmer Constance, Aigle, pour fin 1943 (retraite).

Nos vœux les meilleurs accompagnent ceux qui ont pris ou vont prendre une retraite bien méritée et celles qui ont quitté l'enseignement pour fonder un foyer. Le secrétaire du Comité central : J. BORN.

SERVICE DE PLACEMENT

Instituteur de Muri (Berne) cherche pour sa fille de 15 ans un échange avec jeune garçon ou jeune fille pour les vacances (mi-juillet à mi-août). Adresser les offres à H. Pilloud, Echandens.

SECOURS MUTUELS — SECTION S. P. V.

Chers collègues,

D'accord avec le Comité central, la direction des Secours mutuels m'a désigné comme secrétaire-caissier de la section S. P. V. des Secours mutuels.

Je rappelle aux membres de notre société qui l'ignorent encore qu'il existe une convention entre les Secours mutuels et la S. P. V., qu'il existe d'autre part un arrangement entre l'Hôpital cantonal vaudois et la S. P. V.

Je ne puis entrer ici dans le détail de ces conventions mais je crois indispensable de les signaler à nos collègues, en particulier à tous ceux qui n'ont pas encore adhéré à une société d'assurance-maladie. Grâce à l'initiative généreuse et intelligente de collègues qui nous ont précédés, nous bénéficions de tarifs vraiment intéressants dans une société à base purement mutualiste. Plus que cela, la femme et les enfants peuvent être affiliés à des conditions avantageuses.

A l'heure actuelle, où nos budgets sont particulièrement chargés et où une maladie peut entraîner des frais imprévus et très lourds à supporter, je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler qu'il est de notre devoir de s'assurer contre la maladie.

La direction des Secours mutuels a décidé de confier la section S. P. V. à un instituteur afin de permettre aux membres de vivre leur propre vie de section, afin, surtout, *d'accélérer la liquidation* des affaires courantes et d'améliorer le recrutement des membres dans la collectivité.

Dans mes nouvelles fonctions, je m'efforcerai de mettre tout mon cœur à la tâche, d'être utile à mes collègues, en un mot, de me conduire en bon membre de la S. P. V.

FERNAND PETIT, inst., rue Ed. Payot 4, Lausanne.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

L'assemblée générale de cette société est fixée au *samedi après-midi 15 mai*, à 14 h. 30 précises, à l'Ecole normale. Après la partie administrative statutaire, M. Eric de Montmollin entretiendra ses auditeurs sur

La Chine : Jeunesse et sagesse.

Ancien professeur à l'Université de Pékin, le conférencier a observé avec une sympathie compréhensive, non seulement ses étudiants, mais le menu peuple qui l'entourait et les Chinois nous apparaissent bien plus près que nous ne l'imaginions d'après d'autres voyageurs.

Comme à l'ordinaire, une exposition de travaux manuels de nos classes est organisée et l'on pourra se procurer au comptoir brochures, outils et fournitures.

Invitation cordiale à tous les collègues.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 AVRIL 1943

CAUSERIE DE M. PIGUET SUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

C'est avec un très grand plaisir et un vif intérêt que nous avons entendu notre collègue M. Piguet nous parler de cet enseignement si captivant, mais combien difficile. Il le fit en artiste, autant qu'en pédagogue et l'on peut se réjouir que de si nombreuses collègues soient venues s'enrichir de son expérience.

Si l'on considère que *le Dessin est un des moyens d'expression essentiels de l'enfant*, il doit forcément déborder les deux heures prévues dans le programme. L'enfant doit pouvoir dessiner chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Ne nous laissons pas arrêter par des règles de perspectives ou autres, retrouvons avec les grands élèves, cette joie de s'exprimer à l'aide du dessin, joie toute naturelle chez les petits.

Si les grands ont perdu cette fraîcheur d'expression dans le dessin, de même que dans la composition française, c'est qu'ils n'ont plus les moyens qui correspondent à ce qu'ils veulent dire. Vers la troisième année, le dessin d'imagination et de mémoire est abandonné, car l'enfant se critique lui-même, alors que les petits n'ont pas encore développé cette faculté de critiquer leurs créations.

Dans tous les genres de dessin que l'on fait exécuter, il est indispensable :

1° *De savoir manier un crayon* ; crayon bien taillé et tenu loin de la mine, avec lequel on tracera rapidement des lignes droites, des lignes courbes et des lignes brisées, exercices qui donneront une certaine maîtrise.

2° *De retirer les gommes et les règles.*

La gomme est dangereuse ; il faut dessiner par-dessus l'erreur afin d'avoir un point de repère.

A la fin seulement, on pourra effacer.

3° *De ne pas corriger les dessins que les enfants apportent.*

Il faut refaire un croquis rapide à côté.

Un moyen pour ramener chez les grands le dessin de mémoire est la Copie.

Choisir de bonnes copies et, pour commencer, des petits modèles du même format que les dessins exécutés. On reviendra ensuite au dessin d'imagination et de mémoire où la copie sera très utile.

La décoration.

On demandera aux élèves de travailler un motif pour lui-même, en évitant le petit détail. Procéder par superposition et par subdivision et faire comprendre que le motif ne doit pas être trop grand : thème court avec idée de répétition.

On donnera ensuite les moyens de rompre la monotonie de la décoration : points, traits, superposition, etc.

Dessin d'après nature.

Pour remplacer les tristes modèles qui nous sont proposés, on peut représenter des carrés, des rectangles, sous forme de concours.

Le maître dessine à la planche la figure, la cache, puis la fait exécuter.

Pour les grands, il est important de travailler les valeurs. On pourra en composer une série allant du ton faible au ton plus marquant.

On arrivera peu à peu, avec les élèves, à saisir rapidement les valeurs fortes, faibles et intermédiaires d'un sujet.

Par la suite, on remplacera les valeurs par les couleurs qui auront été étudiées et comparées.

Nous remercions vivement M. Piguet de ses conseils pratiques et nous sommes heureuses d'avoir pu admirer les travaux remarquables qu'il a obtenus de ses élèves.

H. B.

CONVOCATION

L'assemblée annoncée pour le mercredi 5 mai a été renvoyée au 12. Elle sera suivie d'une causerie de notre collègue G. Piguet : *Tour d'horizon*. Taverne de Plainpalais, à 16 h. 45.

A. D.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Séance du 17 avril 1943.

G.R.E.P. — Les délégués neuchâtelois au Comité central romand assistent à la séance ainsi que M. Charles Junod, président de la S. P. R. qui a bien voulu prendre contact avec nos dirigeants pour examiner avec eux un projet de convention réglant les rapports entre le G. R. E. P.

et la Romande. M. Rothen le remercie d'avoir donné suite à l'invitation du comité neuchâtelois et ouvre la discussion sur ce projet.

Celui-ci érige le G. R. E. P. en « Commission pédagogique » subventionnée par la S. P. R. qui lui reconnaît l'*Educateur* comme organe officiel. L'arrangement est prévu pour une période de deux ans ; il est renouvelable sauf avis contraire donné trois mois à l'avance.

Les délégués présents y donnent leur approbation sous quelques réserves. Il leur paraît désirable que le Bureau de la Romande soit représenté dans le comité du G. R. E. P. Certains points demandent à être définis avec plus de précision, tel par exemple, le champ d'action du G. R. E. P. L'allocation envisagée ne semble guère se concilier avec la situation financière de la Romande et l'accroissement des dépenses pour la publication de l'*Educateur*. On a relevé aussi que la partie corporative de cet organe est réservée en tout premier lieu aux sections et à la Romande. Leurs communications ont, comme par le passé, droit de préséance sur celles de tout autre groupement.

Le G. R. E. P., a-t-on aussi remarqué, qui donne asile à des membres appartenant à toute l'échelle de l'enseignement pourrait bien être le premier jalon placé sur la voie conduisant à la réunion en un seul faisceau de ceux qui sont au service de l'instruction publique. Il en est ainsi dans le Jura bernois. Aux autres secteurs romands d'en suivre l'exemple avantageux à plus d'un titre.

M. Junod prend note des observations qui lui sont faites et se félicite de son échange de vues avec le comité de la S. P. N.

Caisse d'entr'aide. — A la suite du compromis réglant la situation des membres du corps enseignant qui ont épuisé les prestations de la Caisse cantonale de remplacement (*Bull.* du 1^{er} mai), de nouvelles obligations tombent à la charge de notre Caisse d'entr'aide. Il s'agit d'en déterminer les modalités. Un premier examen ne permet pas au C. C. d'adopter une formule définitive et il renvoie la question pour étude au caissier qui fera rapport dans une prochaine séance.

Diplôme. — L'assemblée des délégués a, comme on sait, chargé le C. C. de revoir ses propositions quant au diplôme à décerner aux membres honoraires.

Une circulaire, à ce sujet, sera adressée aux sections afin d'établir une statistique des ayants-droit et de fixer le nombre approximatif des diplômes et assiettes à commander. Il sera alors possible de supputer les dépenses qui incomberont à la caisse centrale et à celles des sections qui se chargeront de faire l'appoint pour la remise des assiettes.

Activité des sections. — La lecture des rapports de sections sur l'exercice écoulé fait ressortir que certaines d'entre elles se complaisent dans une douce torpeur que ne justifient pas complètement les difficultés actuelles. Aux séances trop rares s'ajoute, çà et là, une pauvre fréquentation qui n'est guère de mise dans une période où plus que jamais, il faut serrer les rangs.

Cette indifférence est décourageante pour ceux qui ont charge d'âmes

dans nos sections et l'on comprend que parfois ils se lassent de faire effort d'initiative. Qu'on se dise bien que la vitalité d'une société ne dépend pas uniquement de la personnalité de son chef ; mais qu'elle est fonction surtout de l'esprit de sacrifice et de cohésion de chacun de ses membres.

Au nom du Comité central, nous demandons à ceux d'entre nous qui sommeillent dans l'insouciance et l'oubli de leurs devoirs de reprendre régulièrement le chemin des séances de la Pédagogique.

Au surplus, le C. C. suivra de plus près l'activité de nos sections. Il se propose en particulier de déléguer quelqu'un de ses membres aux réunions dont il aura connaissance.

Assemblée trisannuelle. — Cette importante assemblée aura lieu, cette année, au Val-de-Ruz, dans le courant de septembre, très probablement. Elle durera une journée.

Retenues de salaires. — Pour terminer la séance, M. Rothen donne lecture d'une requête — la troisième — adressée par la Fédération des fonctionnaires au Conseil d'Etat en vue d'obtenir la suppression des retenues sur salaires pour le service de mobilisation accompli en temps de vacances. Requête solidement documentée à laquelle nous souhaitons un accueil favorable.

J.-ED. M.

FONDS SCOLAIRE

Le comité du Fonds scolaire a pris connaissance des résultats de l'exercice 1942 dans sa séance du 28 avril.

Les comptes accusent un boni de 76 000 fr. contre 73 500 fr. en 1941.

Le nombre des assurés en activité de service a passé de 417 à 431. Rajeunissement avantageux pour l'institution, coïncidant avec une légère diminution du nombre des pensionnaires ; autre facteur favorable.

Rien de nouveau à signaler touchant les mesures que comporte le bilan technique dont nous avons parlé il y a quelque temps.

Il a été porté à la connaissance du comité du Fonds qu'une requête signée par 86 institutrices retraitées a été adressée au Conseil d'Etat à l'effet d'obtenir un élargissement des normes prévues pour les allocations de renchérissement destinées aux fonctionnaires pensionnés. Le gouvernement maintient ses décisions pour cette année ; mais il se propose de revoir la situation pour 1944.

J.-ED. M.

CONVOCATIONS

VAUD

Société évangélique d'éducation : Séance publique aujourd'hui, 14 h. 30, Palais de Rumine. Conférence de M. le pasteur Bornand : « L'état de la religion juive au temps de Jésus-Christ. »

Société vaudoise de travail manuel : Assemblée générale samedi 15 mai, 14 h. 30, Ecole normale.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

Assemblée mercredi 12 mai, 16 h. 45, Taverne de Plainpalais.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Assemblée générale, mercredi 19 mai, 16 h. 30, Taverne de Plainpalais.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES

Exemple de préparation d'un thème d'examen.

La nouvelle forme donnée aux examens pédagogiques des recrues a fait l'objet de nombreux articles. Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant un exemple de préparation d'un thème d'examen. Sans doute la lecture de ces pages incitera-t-elle certains collègues à appliquer à leur enseignement la méthode employée dans cet exemple. Réd.

Soit l'idée-pivot : M^{me} Jaquemet, épouse d'un mitrailleur mobilisé, a retiré, le 16.1.43, de la Caisse de compensation, au Greffe municipal de Montreux, la somme de 119 fr. 50 à valoir pour la 1^{re} quinzaine de janvier.

Idée contenue dans ce fait divers et que je choisis comme centre d'intérêt : la sollicitude du pays à l'égard des personnes, physiques et morales, qui tombent dans le dénuement ou le marasme par suite de circonstances indépendantes de leur volonté.

Parties de l'éducation civique, de l'économie nationale et de l'histoire choisies pour illustrer cette idée :

- *Education civique* : élaboration de la loi fédérale du 12 avril 1907, qui institue le principe du secours aux militaires (cette loi particulière, non pas n'importe quelle loi).
- *Economie nationale* : aide de la Confédération à l'horlogerie (l'horlogerie seulement).
- *Histoire* : l'absence de législation sociale en la matière dont témoignent les paroles de Winkelried à Sempach : « Prenez soin de ma femme et de mes enfants » (les guerres de Sempach et des débuts de la Confédération, seulement).

1. *Civisme*. (Inutile de demander préalablement si quelqu'un sait de quand date la loi qui institue le principe du secours aux familles des soldats. Il est probable qu'on l'ignore généralement, et ce serait perdre du temps que d'interroger à ce propos. C'est d'ailleurs là un cas typique où il convient que l'expert affirme le fait précis qui servira de base de réflexion).

D. — C'est en 1907 qu'une loi fédérale a décidé que les familles de soldats mobilisés seraient secourues (non pas : « a institué ce principe », dont les termes sont trop abstraits). Qui peut dire par quelles autorités cette loi a été votée ?

(Laisser réfléchir, voir deux, trois... mains se lever, puis interroger l'une ou l'autre des recrues ; si la réponse n'est pas suffisante, stimuler

la réflexion par une question intermédiaire : « Qui peut dire plus exactement ? » « Qui peut préciser ? » « Mieux encore ? » A remarquer que la notion de Conseil national et de Conseil des Etats doit faire partie du bagage de connaissances civiques d'un jeune homme « normalement doué » et ayant fréquenté normalement l'école primaire ou les cours post-scolaires. Au besoin, cependant, affirmer cette notion dont les termes exacts peuvent prêter à confusion).

D. — Oui, nos lois fédérales sont discutées par deux Conseils, le Conseil national et le Conseil des Etats : quels avantages y a-t-il à cela ? (non pas « à cette procédure »).

(Non pas d'abord : « Pourquoi deux Conseils ? », question qui fait appel à une autre notion que celle de la garantie d'une étude approfondie : l'appel à cette autre notion fera l'objet de la question suivante).

D. — Si vous pensez que cette loi de 1907 allait coûter très cher à certains cantons (non pas : « allait leur imposer de lourdes charges »), dans lequel des deux Conseils pensez-vous qu'il y eut le plus d'opposition et pourquoi ?

(Notion de la représentation des intérêts cantonaux).

D. — Pourquoi eut-il été plus facile aux opposants de l'emporter au Conseil des Etats qu'au Conseil national ?

(Notion du mode de représentation dans les deux Conseils ; c'est là une façon *concrète* de poser les questions, qui vaut mieux que la question générale : « Pourquoi avons-nous deux Conseils ? »).

D. — La loi de 1907 (toujours le cas concret, réel, vécu) fut finalement votée par les deux Chambres. Mais il se trouva alors de simples citoyens qui estimèrent que cette loi n'était pas bonne : que firent-ils dans l'espoir de l'annuler ?

(Encore et toujours un cas concret de referendum, et non pas le droit de referendum en général).

D. — Ces mécontents recueillirent environ 90 000 signatures : était-ce suffisant pour que la loi fût soumise à la votation populaire ?

(Question à poser à des groupes intelligents ou... instruits, dont on peut corser l'examen par de semblables considérations de précision).

D. — Avant la votation populaire, il y eut naturellement des conférences pour ou contre la loi. Des conseillers nationaux et des conseillers fédéraux prirent la parole pour. Un journal d'alors prétendit que les conseillers fédéraux la défendirent plus énergiquement que les conseillers nationaux : pourquoi pensez-vous que les conseillers fédéraux y allèrent plus « franc jeu » que certains conseillers nationaux ?

(Une façon concrète de faire trouver que les conseillers fédéraux ne sont pas nommés directement par le peuple, qui vaut mieux que la question directe : « Par qui est élu le Conseil fédéral ? »).

D. — Finalement, la loi fut adoptée par le peuple par 330 000 oui

contre 265 000 non. Que pensez-vous de ce droit de referendum suisse, comparativement à ce qui se passerait en pareil cas à l'étranger ?

(Il est bon de comparer parfois nos droits populaires avec ceux de l'étranger : C'est une façon de se rendre compte si nos jeunes gens ont conscience de la valeur de ces privilèges exclusivement suisses. On remarquera aussi que ce questionnaire est conçu de façon que les jeunes gens puissent administrer *la preuve* qu'ils ont conscience de la sagesse de nos institutions ; autrement dit, il convient de bannir de nos questionnaires des questions vagues comme celles-ci : « Pourquoi avons-nous deux Chambres ? » ; ou : « Quel avantage y a-t-il à ce que le Conseil fédéral soit élu par les Chambres et non par le peuple ? » ; autrement dit encore, raisonnons toujours sur des cas concrets, précis, vécus).

2. *Economie nationale.* (Ramenons d'abord le groupe à nos moutons, en affirmant d'emblée que la Confédération est venue en aide à l'horlogerie. Inutile en effet de faire énumérer les diverses branches de notre économie nationale secourues par la Confédération).

D. — Mais la Confédération ne vient pas en aide seulement aux particuliers, elle a donné également des subsides à notre industrie horlogère, par exemple, qui a vu ses commandes de l'étranger diminuer considérablement après la première guerre mondiale : pourquoi l'étranger nous achetait-il moins de montres, alors ?

(Il y a à cela plusieurs raisons ; donc laissons venir, stimulons la pensée par des : « Encore une autre raison ? », « Une meilleure cause encore ? », etc., sans reposer la question, qui est libellée en termes simples).

D. — Dans quelles régions de la Suisse l'industrie horlogère est-elle la plus répandue ? Citez quelques localités du Jura bien connues pour leurs fabriques d'horlogerie ? (carte).

(A propos de géographie, faire réfléchir également quand le cas s'y prête. Par exemple : « Pourquoi y a-t-il de l'industrie chimique justement à Bâle ? », « Pourquoi celle de l'aluminium précisément à Neuchâten ? », « Pourquoi le Valais produit-il des fruits du midi ? », « Pourquoi l'Australie nourrit-elle beaucoup de moutons ? », etc.).

D. — Pourquoi l'industrie horlogère est-elle pratiquée surtout dans le Jura ?

(Il y a à cela également plusieurs raisons : l'agriculture n'y nourrit pas son homme, le Jurassien est de tempérament plus calme, plus patient... etc. Donc laisser le temps de la réflexion, ne pas interrompre le cours de cette réflexion par la répétition de la question, mais l'aiguillonner, au besoin, par des encouragements : « Encore ?... Et vous ? »).

D. — La montre suisse de marque est très demandée par les aviateurs, en particulier, qui accomplissent des performances. C'est ainsi que Lindbergh utilisa une Longine pour sa traversée de l'Atlantique, des

Etats-Unis à Paris, en passant par l'Irlande : qui pourrait décrire son voyage à la carte ?

(Une remarque de détail : en géographie, poser la question en deux temps : « Qui sait ? », et : « Qui peut montrer ? »).

D. — (évent.) Qui saurait calculer la largeur de l'Atlantique entre les Etats-Unis et l'Irlande ?

(Ici également une remarque de détail : éviter d'enseigner le moyen de ce calcul à l'aide de l'échelle ; par exemple : « Que représente l'échelle au 1 : ... ? », « Un cm. représente donc combien de km. ? » L'expert constate que l'école a enseigné, ou non, ce genre de calcul).

D. — Quelles matières premières précieuses sont utilisées dans l'industrie horlogère de luxe ? Quels pays sont réputés pour leurs riches mines d'or ? (carte).

D. — Le prix de l'or que notre industrie horlogère importe a beaucoup renchéri depuis la guerre : pourquoi cela ?

D. — Pourquoi l'industrie de l'horlogerie et de la bijouterie suisses travaille-t-elle volontiers les matières précieuses ?

(Voilà une question de bon sens qui appelle souvent un assez long temps de réflexion : assez rares sont les recrues qui pensent à cette première raison qu'est la petite quantité qu'il en faut, et à cette autre cause qu'est le petit volume et par conséquent la diminution des frais de transport des montres ou objets fabriqués. Il conviendra donc, au besoin, de mettre sur la voie par des questions « de secours »).

D. — Malgré le renchérissement de nos montres finies, l'étranger nous en achète encore beaucoup : pourquoi ?

(Il peut paraître oiseux de poser souvent cette question relative à la *qualité* du produit suisse en général. Ce n'est pourtant pas inutile. Si l'école, par l'influence des examens des recrues, se met peu à peu à exalter davantage la fierté du travail suisse honnête et du commerce suisse probe, ce sera tant mieux pour l'éducation nationale et la défense spirituelle du pays. Tant il est vrai que la culture de la *conscience* nationale comporte non seulement le développement du sens civique, mais aussi celui du sens économique : travailler et commercer honnêtement, c'est également une façon de bien servir son pays).

3. Histoire.

D. — Mais revenons, une fois de plus, à l'aide de la Confédération à ceux qui en ont besoin. Revenons en particulier à M^{me} Jaquemet qui touche chaque quinzaine 119 fr. 50. Il n'en a pas toujours été ainsi au cours de notre histoire : quelles paroles prononcées par un de nos héros nationaux le prouvent ?

(Il est probable que la réponse précisera qu'il s'agit de Winkelried à Sempach, ce qui m'épargne une nouvelle question au sujet du lieu de la bataille).

D. — Sempach fait partie d'une série de batailles des Waldstaetten livrées contre le même ennemi et à peu près à la même époque : de quelles autres batailles veux-je parler, de quel ennemi et de quelle époque ?

(Remarques : 1. On pourrait évidemment poser ces trois questions successivement ; c'est selon la valeur des groupes, selon l'atmosphère ; mais si l'ambiance est bonne, il est préférable de réunir ces trois questions en une seule : c'est autant de secondes gagnées.

2. Si la mémoire des connaissances précises a moins d'importance en histoire qu'en civisme, il n'est cependant pas indifférent que le souvenir des grandes lignes soit ou non effacé, parce que c'est des grandes lignes précisément qu'on peut faire dégager des vues d'ensemble d'où découlent ces leçons pour le présent qui sont la raison d'être même de l'étude de l'histoire. M. Burki le dit fort pertinemment dans ses « Quelques propos sur l'examen d'histoire » : « L'examen d'histoire ne doit pas avoir pour objet le passé en soi, il doit tendre à développer et à rendre vivante une idée essentielle *qui a eu une répercussion sur le présent* », « Sur le présent », insistons-y : nos questions essentielles d'histoire doivent avoir trait au lien qu'il est toujours possible d'établir entre le passé et le présent, et à la leçon qu'il est également souvent possible de tirer d'un événement).

D. — Pour quelles raisons les Confédérés de Morgarten, de Sempach et de Naefels ont-ils remporté la victoire sur les Autrichiens supérieurs en nombre ?

(Si l'enseignement de l'histoire a été donné conformément aux principes rappelés ci-dessus, on obtiendra des réponses variées, telles que : leur esprit d'indépendance, leurs habitudes d'indépendance, leur volonté d'indépendance, leur union fraternelle, leur préparation systématique à la guerre, etc. Si ces réponses ne viennent pas, il y a naturellement lieu de les provoquer par des questions secondaires : « Pourquoi étaient-ils aussi indépendants de caractère ? » « Pourquoi étaient-ils des hommes vigoureux ? » etc., etc.).

D. — A Morgarten et à Naefels, les Confédérés battirent les Autrichiens plus facilement qu'à Sempach : pourquoi ?

(Au besoin en suggérer la raison par l'examen de la carte).

D. — Aujourd'hui encore, si nous avions à nous défendre, nous tiendrions compte de cette leçon de Sempach : où notre armée se battrait-elle à outrance ?

(Idée du « Réduit national »).

D. — Mais pourquoi donc les Habsbourg-Autriche tenaient-ils tant à posséder les pauvres vallées des Waldstaetten ?

(Question du Gothard...).

D. — La possession du Gothard, du Lötschberg et du Simplon

serait certainement la raison qui pousserait encore aujourd'hui l'un ou l'autre de nos voisins à nous déclarer la guerre : pourquoi cela ?

(Notion de la Suisse « plaque tournante » de l'Europe).

(Notion également de la vigilance qui s'impose...).

MARCEL CHANTRENS.

COMPOSITION ET PSYCHOLOGIE

La psychanalyse a montré que les mêmes complexes primordiaux se retrouvent à la base de la psychologie de tous les êtres humains. On peut donc être fondé à tirer des compositions personnelles des enfants des renseignements intéressants sur leur psychologie. Le maître qui corrige les travaux ne doit donc pas seulement être attentif à l'orthographe et à la syntaxe de ces travaux, mais à leur contenu psychologique. Qu'il ne s'attende pas, cependant, à lire en clair des révélations extraordinaires ; il doit plutôt apprendre comme les psychanalystes à lire entre les lignes, à interpréter ces textes qui, ainsi étudiés, en révéleront plus sur le caractère, les conditions de vie, la mentalité de leur auteur que des mois de vie scolaire.

Le choix des sujets, surtout dans la 5^e et 6^e, peut aussi contribuer à cette découverte de l'âme de l'enfant. Le bénéfice d'ailleurs sera double.

Supposons l'enfant en face d'un problème de morale ; d'une part, ses réactions donneront à son maître des indications précieuses sur sa façon de concevoir les relations sociales ou sur son comportement personnel ; d'autre part, l'enfant mis en présence d'une pensée qui ne lui était jamais apparue prendra conscience à ce moment seulement de lui-même.

Etant enfant, j'avais, comme tout le monde, entendu parler de l'âme. Cependant, le problème ne s'est posé devant moi que le jour où j'entendis un étudiant demander à son camarade s'il croyait à l'immortalité de l'âme. J'eus d'abord en moi une réponse toute prête, l'évidence de la chose n'avait jamais été mise en doute pour moi, mais ce n'est qu'à ce moment précis que je compris que le problème pouvait être posé et donner matière à discussion.

Je pense que bien des problèmes moraux seront ainsi débattus à l'occasion d'une composition scolaire. Peu importe d'ailleurs que l'élève y apporte ou non une solution, l'important est qu'il ait senti qu'il y avait là matière à discussion alors qu'auparavant tout lui paraissait évident.

La composition peut donc, surtout en 5^e et en 6^e, être une première occasion, pour l'élève, de réflexions à propos des problèmes de la vie morale et de la vie sociale. L'effort qu'il sera obligé de faire pour donner à ses réflexions une forme concise sera pour lui comme le premier pas vers la connaissance de la vie intérieure.

Donner confiance.

L'attitude du maître, devant ces premiers essais doit être telle qu'elle doit encourager l'élève à continuer. Si le maître affiche une supériorité de mauvais goût et se moque des essais de toute sorte tentés par ses élèves, il ne réussira qu'à fermer à jamais pour lui des âmes qui ne demandaient qu'à s'ouvrir.

Si, au contraire, l'élève sait dans son for intérieur qu'il peut et qu'il ose tout dire de ses pensées, la confiance qu'on lui témoigne l'aidera grandement à se connaître lui-même. Ses gaucheries, ses naïvetés ne lui seront plus reprochées, mais, au contraire, seront utilisées comme points de départ pour trouver une meilleure expression d'une pensée difficile à noter.

L'attitude du maître ne doit donc pas être celle d'un censeur ironique, encore moins celle d'un correcteur. Les pensées exprimées par l'élève méritent d'être respectées. Le maître doit aider son élève à trouver la meilleure forme verbale pour cette pensée, mais non la discuter, ni tenter de la modifier. Ce n'est qu'à ce prix que la confiance de l'enfant sera entière. Elle le mettra à même de faire des progrès dans l'art difficile de la rédaction.

F. TISSOT.

TEXTES LITTÉRAIRES

LA RECRUE RÉNAN (Exemple de portrait.)

C'était un grand garçon fortement bâti et construit, osseux, avec une charpente épaisse, qui faisait saillie aux épaules et aux articulations des jambes et des bras, sur quoi était tendue une peau sans couleur, mais toute parsemée de taches de rousseur ; en sorte qu'il avait de loin un teint couleur de froment mûr, mais de près le gris ressortait, et lui donnait l'air maladif, quoiqu'il ne fût jamais malade... Il marchait à grands pas, les genoux tout le temps fléchis, le dos rond et les mains pendantes. Des bras trop longs, le cou trop court. Point de barbe, ni de moustache ; une figure toute lisse ; avec cela, des cheveux roux.

Je ne sais pas si je le fais bien voir, et si on devine par là, comme il faudrait, tout de suite son caractère ; mais il n'y eut personne de plus malheureux que lui à la caserne. Il venait de Savièze.

La recrue Rénan.

C.-F. RAMUZ.

LA PETITE RIVIÈRE

C'est une petite rivière qu'on passe facilement sur des pierres quand l'eau n'est pas forte ; mais il y a des creux qui sont profonds. Les pierres des bords sont couvertes de mousse ; sur les deux rives, il y a des buissons, et aussi des frênes élancés qui montent haut et font au-dessus de la rivière une voûte qui était déjà éclaircie par l'automne ; le soleil tombait à travers et faisait des ronds en jouant sur la surface de l'eau parmi les

feuilles jaunes qui flottent. Et cette surface est louche, et on se fatigue les yeux à vouloir regarder ainsi dans le trouble de l'eau.

La vengeance de Julie Desponds.

F. CHAVANNES.

LES LIVRES

Atlas scolaire suisse pour l'enseignement secondaire, Librairie Payot, Lausanne.

L'*Atlas scolaire suisse* a fait ses preuves, puisqu'il en est arrivé à sa 7^e édition française. Celle-ci est d'ailleurs à peu près identique à la 6^e ; les seules cartes différentes sont celles dont la correction avait été opérée en 1939, au moment où a débuté le travail de préparation, et qui tiennent compte de l'annexion de l'Autriche et de la dislocation de la Tchécoslovaquie. Elles nous montrent également la Roumanie réduite au profit de la Russie et de la Bulgarie. Sur les cartes d'Afrique, l'Ethiopie est portée comme italienne ; sur celles d'Asie, le Siam reçoit son nouveau nom de Thaïlande. Puis, la guerre ayant éclaté, l'impression fut arrêtée, pour n'être reprise que lorsque l'édition précédente fut près d'être épuisée.

Nos écoliers sont donc, une fois de plus, en possession d'un Atlas fait pour eux, avec une bonne proportion de cartes relatives à la Suisse, et celles des autres pays selon l'importance qu'ils ont pour nous. Ces cartes ne représentent pas seulement le relief, les divisions politiques, les principales localités, mais donnent une foule de détails sur la nature du sol, le climat (températures et précipitations), les ressources du sous-sol, les cultures, les types de végétations, les industries, la répartition de la population, bref tout ce qui est nécessaire pour connaître sous toutes ses faces la géographie d'une contrée. Un grand nombre de cartons spéciaux donnent en outre, à une échelle plus grande, soit les plus grandes villes, soit les faits géographiques (volcans, détroits, deltas, estuaires etc.) les plus typiques.

Grâce à quoi, ce n'est pas seulement à nos écoliers que l'*Atlas scolaire suisse* peut être utile, mais en l'absence d'un atlas suisse plus complet, il rendra certainement des services à tous ceux qui s'intéressent à la géographie. Et qui ne s'y intéresse, en ces temps-ci, où les communiqués de guerre nous font passer des terres et des mers les plus rapprochées aux plus lointaines ? Pour la connaissance de l'emplacement exacts des faits, un atlas est indispensable, et l'*Atlas scolaire suisse* se recommande particulièrement.

COLLÈGUES, pour vos courses de classe, choisissez les buts indiqués par les annonces de votre journal.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

BRIENZER ROTHORN

Altitude : 2351 m.

L'événement inoubliable pour les écoliers !

Connu par sa vue panoramique.

Ouverture de la saison : 26 juin 1943.

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge.

Brien-Rothorn Kulm	Simple : Fr. 2.70	Retour : Fr. 3.—
------------------------------	----------------------	---------------------

Pour 50 participants et plus, 1 personne accompagnante gratis. Pour 10 participants et plus, 1 personne accompagnante au tarif des écoles.

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN KULM

Prix pour écoles :

Soupe et pain	Fr. -.85	Soupe, viande, légumes, pommes de terre, salade	Fr. 3.—
Café simple	» 1.—	Gîte dans le confortable dortoir : matelas, oreiller et couvert. de laine	» 1.
Café complet	» 1.75		
Soupe, pâtes aux tomates et salade	» 2.20		
Plus service 10 %			

Prix global pour : dîner, logement dans dortoir, café complet et service, seulement Fr. 6.—.

PROMENADE D'ALTITUDE

Sentier confortable, 60 cm. de large, depuis le Rothorn au Brünig, longueur d'environ 12 km. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12%.

L'ÉVÉNEMENT POUR LES ÉCOLIERS :

Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Demandez prospectus !

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Brienz. Téléphone 2 81 41.

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Vue sur les Alpes, Cour ombragée. Meurtières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. - Armes anciennes - Grande salle pour sociétés. - Prix spéciaux pour écoles.

(Voir suite page 4)

J. A. — Lausanne

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.), site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.

LAVEY-LES-BAINS

Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites

MAI-SEPTEMBRE

Arrangements forfaitaires 21 jours
minimum Fr. 325.—

Nous vous enverrons
à toute la classe

gratuitement des horaires des cours

avec carte de la Suisse et dates historiques

BON à adresser sous enveloppe affranchie à 5 cts
à l'éditeur :

**FLAWA, Fabriques Suisses de Pansement S. A.,
Flawil (St-Gall)**

Veuillez m'envoyer gratis horaires de leçons pour le degré
scolaire

Nom et adresse :

LAUSANNE, 15 mai 1943

LXXIX^e année — N° 19

DIEU · HUMANITÉ · PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL. SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

**Nous vous enverrons
à toute la classe**

gratuitement des horaires des cours

avec carte de la Suisse et dates historiques

BON à adresser sous enveloppe affranchie à 5 cts
à l'éditeur :

**FLAWA, Fabriques Suisses de Pansement S. A.,
Flawil (St-Gall)**

Veuillez m'envoyer gratis horaires de leçons pour le degré
scolaire

Nom et adresse :
.....

«Le manuscrit parfait d'imprimerie»

vu par un correcteur (ancien normalien). Plaquette écrite à l'intention
du corps enseignant. Envoi contre Fr. 1.20 au compte de chèques postaux
11 10357, **M. Eug. Cordey**, Mon-Loisir, Lausanne.

PRÊTS

Depuis de nombreuses années nous accordons des prêts rapidement et au
comptant. Remboursement par acomptes. Des milliers de prêts ont été versés
à des gens de toutes professions. Nous assurons la plus grande discrétion.
BANQUE PROCRÉDIT, FRIBOURG Timbre-réponse s. v. p.

DEMOISELLE

26 ans, ayant fréquenté l'école d'études sociales de Zurich, stages pratiques dans
pouponnière, station d'observation pour enfants, colonie de vacances, etc. cherche
place comme **éducatrice ou aide directrice** dans home ou établissement pour
enfants. **M. Irminger, Emmenmatt.**

Instituteurs, institutrices! Notre matériel
de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves!

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

**le calcul
l'école active
le travail manuel**